

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº P19- 0044094

65354

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 03905 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ANNOUNI Naima

Date de naissance : 27/10/1951

Adresse : APPARTEMENT NR. ATLAS GOLF RESORT NAATHIL
Sud Mama Kech

Tél. : 06.43.87.08.61 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :/...../.....

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 29/03/2021

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Catalogue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	23/03/21	11.75% + 10% de + dépense	344,00
	23/03/21	26.36	750,00

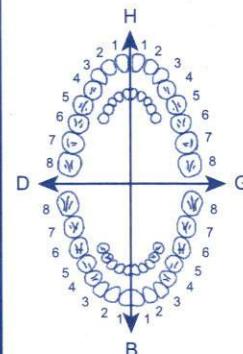
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

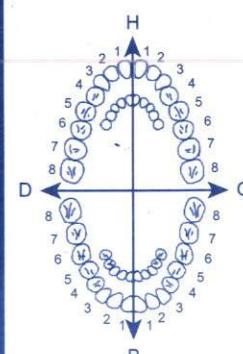
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de



O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553



[Création, remont, adjonction]

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

CŒFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Chakib BENNANI-SMIRES | Dr Hassan ZEGHARI | Dr Mohamed HAMDOUCH
 Dr Abdelaziz ZOUAOUI | Dr Fatiha DADI-BENMOUSSA | Dr Nazha LAHLOU

M U P R A S

N° Admission : 21003727 N° Facture : 21003639 Date facturation: 23/03/2021

Nom et prénom du patient : Mme ANNOUNI NAIMA

PRESTATIONS	Nombre	Prix unitaire	Montant
CYTOPONCTION MAMMAIRE,MICRO BIOPSIE MAMMAIRE SOUS ECHO,MISE EN PLACE D UN CLIP MAMMAIRE	1.00	3 440.00	3 440.00
Sous-Total			3 440.00 DH

arrêtée la présente facture à la somme de :

Trois mille quatre cent quarante dirhams Total : 3 440.00DH

Adhérent	: ANNOUNI NAIMA	Part organisme	: 0.00 DH
Mle	: 3905	Part patient	: 3440.00 DH
PC N°	:		



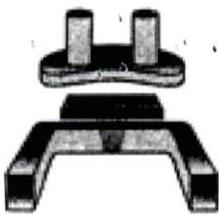
www.anoual.ma | E-mail : anoual@menara.ma

111, Boulevard Anoual | Casablanca | Accueil Général : +212 522 86 09 99/06 11 05 54 68

Imagerie du Sein, Echographies, Densitométrie : +212 522 86 09 89/06 45 28 72 92

IRM | Scanner : +212 05 22 86 09 79/06 11 05 54 82 | Secrétariat Administratif : +212 522 86 28 00 | Fax : +212 522 86 08 93

TP : 36362330 | IF : 01084158 | CNSS : 2103844 | ICE : 001614 006 0000 58 | RIB Banque Populaire : 190 780 21211 1158467 000 921



Laboratoire de Pathologie du Centre

Dr. Nouhad BENKIRANE

Pr. Laïla LARAQUI

Casablanca, le 26/03/2021

FACTURE N° : 21/03880

Le laboratoire vous prie de croire à l'assurance de ses meilleurs sentiments et vous présente le relevé de ses honoraires s'élevant à la somme de :

2500,00 Dhs

DEUX MILLE CINQ CENTS DIRHAMS

Concernant les analyses exécutées le **26/03/2021**

Pour **ANOUNI NAIMA**

Sur ordonnance du : **Dr ZOUAOUI ABDELAZIZ**

LABORATOIRE DE PATHOLOGIE
DU CENTRE
52, Bd. Zerkouni
Tél.: 0522 22 51 31 / 34 Fax: 0522 22 50 00



Laboratoire de Pathologie du Centre

Dr. Nouhad BENKIRANE

Pr. Laïla LARAQUI

Casablanca, le 23/03/2021

FACTURE N° : 21/03723

Le laboratoire vous prie de croire à l'assurance de ses meilleurs sentiments et vous présente le relevé de ses honoraires s'élevant à la somme de :

750,00 Dhs

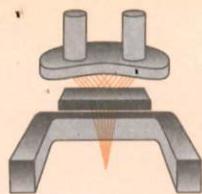
SEPT CENT CINQUANTE DIRHAMS

Concernant les analyses exécutées le **23/03/2021**

Pour **ANOUNI NAIMA**

Sur ordonnance du : **Dr ZOUAOUI ABDELAZIZ**

LABORATOIRE DE PATHOLOGIE
DU CENTRE
52, Bourg. 3ème étage - Zerkouni
Tél.: 0522 22 51 31 / 34 Fax: 0522 22 50 00



Laboratoire de Pathologie du Centre

Dr. Nouhad BENKIRANE

Pr. Laïla LARAQUI

Casablanca, le 26/03/21

Nom & Prénom : Mme ANOUNI NAIMA
Sur ordonnance du: Dr ZOUAOUI ABDELAZIZ
Réf: 21H03626

Prélevé et parvenu au laboratoire le: 26/03/21

Organe ou siège du prélèvement : sein

Renseignement(s) clinique(s): Microbiopsie mammaire gauche : Carcinome mammaire infiltrant, de type NOS, de grade II SBR (3+2+2) avec composante intra-canalaire de haut grade.

ETUDE IMMUNO-HISTOCHIMIQUE

<u>Anticorps utilisés</u>	<u>Tumeur étudiée</u>	
	Intensité	%
Récepteurs d'œstrogène Clone : SP1	+++	100%
Récepteurs de progestérone Clone : PgR636	+++	10%
Anti Ki 67 Clone : PS6	+++	40%
Anti ck5/6	-	0%

Conclusion : Les récepteurs hormonaux sont positifs, évalués à 100% pour les RE et à 10% pour les RP.

L'index de prolifération est estimé à 40%

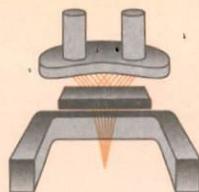
HERCEPT TEST

<u>Anticorps utilisés</u>	Score Cellules Tumorales		Score Témoin Externe		Contrôle Négatif	
	Intensité	%	Intensité	%	Intensité	%
C Erb 2 test	+++	0%	3+	100%	-	0%

Conclusion : L'Hercept Test est positif au niveau de la tumeur de type Luminal B

Dr L.LARAQUI

Pr. Laila LARAQUI
ANATOMO - PATHOLOGISTE
52, Boulevard Zerkouni
Tél.: 0522 22 51 31 / 0522 22 51 34
Fax: 0522 22 50 50



Laboratoire de Pathologie du Centre

Dr. Nouhad BENKIRANE

Pr. Laïla LARAQUI

Casablanca, le 26/03/21

Nom & Prénom : Mme ANOUNI NAIMA
Sur ordonnance du: Dr ZOUAOUI ABDELAZIZ
Réf: 21H03626

Prélevé et parvenu au laboratoire le: 26/03/21

Organe ou siège du prélèvement : sein

Renseignement(s) clinique(s): Microbiopsie mammaire gauche : Carcinome mammaire infiltrant, de type NOS, de grade II SBR (3+2+2) avec composante intra-canalaire de haut grade.

ETUDE IMMUNO-HISTOCHIMIQUE

<u>Anticorps utilisés</u>	<u>Tumeur étudiée</u>	
	Intensité	%
Récepteurs d'œstrogène Clone : SP1	+++	100%
Récepteurs de progestérone Clone : PgR636	+++	10%
Anti Ki 67 Clone : PS6	+++	40%
Anti ck5/6	-	0%

Conclusion : Les récepteurs hormonaux sont positifs, évalués à 100% pour les RE et à 10% pour les RP.

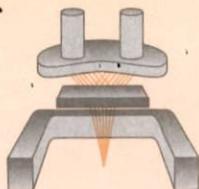
L'index de prolifération est estimé à 40%

HERCEPT TEST

<u>Anticorps utilisés</u>	Score Cellules Tumorales		Score Témoin Externe		Contrôle Négatif	
	Intensité	%	Intensité	%	Intensité	%
C Erb 2 test	+++	0%	3+	100%	-	0%

Conclusion : L'Hercept Test est positif au niveau de la tumeur de type Luminal B

Dr L.LARAQUI
Pr. Laïla LARAQUI
ANATOMO PATHOLOGISTE
52, Boulevard Zerkouni
T: 0522 22 51 31/0522 22 51 31
Fax: 0522 22 50 40



Laboratoire de Pathologie du Centre

Dr. Nouhad BENKIRANE

Pr. Laïla LARAQUI

Casablanca, le 25/03/21

Nom & Prénom : Mme ANOUNI NAIMA
Sur ordonnance du : Dr ZOUAOUI ABDELAZIZ
Réf. : 21H03626

Prélevé et parvenu au laboratoire le : 23/03/21

Organe ou siège du prélèvement : Sein gauche+adénopathie axillaire.

Renseignement(s) clinique(s) : Age : 69 ans

Masse sus aréolaire gauche avec ganglion axillaire
dysmorphique
Microbiopsie sous écho + clip
Cytoponction ganglionnaire

COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

Cytologie ganglionnaire:

Les six lames étalées montrent, sur un fond hémorragique, la présence de cellules lymphoïdes polymorphes comprenant des lymphocytes matures, des centrocytes, quelques immunoblastes accompagnés de cellules folliculaires dendritiques et de plasmocytes.

Il n'est pas observé de cellule épithéliale.

Conclusion : Aspect cytologique en faveur d'une adénite hyperplasique réactionnelle sans cellule suspecte dans les limites de ce prélèvement.

Histologie :

L'examen histologique concerne cinq carottes biopsiques mesurant entre 1 et 1,5 cm de grand axe et cinq fragments biopsiques.

A l'examen histologique, il s'agit d'un parenchyme mammaire infiltré par une prolifération carcinomateuse invasive moyennement différenciée, agencée surtout en lobules sans différenciation glandulaire. Les cellules tumorales sont de grande taille, siège d'atypie cytonucléaire modérée. L'index mitotique est estimé à sept mitoses par dix champs au fort grossissement. Le stroma est fibreux sans image patente d'embolie vasculaire.

On note également une composante intra-canalaire de haut grade estimée à 2% sur ce prélèvement biopsique

Conclusion : Microbiopsie mammaire gauche : Carcinome mammaire infiltrant, de type NOS, de grade II SBR (3+2+2) avec composante intra-canalaire de haut grade.
L'étude de RH, Her2 et Ki67 sera réalisée à la demande.

Dr L.LARAQUI

Pr. Laïla LARAQUI
ANATOMO - PATHOLOGISTE
52, Boulevard Zerkouni
Tél.: 0522 22 51 31/0522 22 51 32
Fax: 0522 22 50 00



Laboratoire de Pathologie du Centre

Pr. Laïla Laraqui
Anatomo - Cytopathologiste

Dr Nouhad Benkirane
Anatomo - Cytopathologiste

Demande d'examen

De la part du Dr. ZOUAROUNI

Nom et Prénom du Patient ANNOUMI Nouria

Age 19 ans 169 cm DR RADIOLOGIE ANOUAL
Centre d'Imagerie & Diagnostic du Maroc

Date du prélèvement 23-03-00 DR RADIOLOGIE ANOUAL
Centre d'Imagerie & Diagnostic du Maroc

Référence

Renseignements cliniques et paracliniques

Masse sus aréole poitrine avec
grossissement lymphatique

Siège du prélèvement

I Mamelon / aréole + cliq

Nature de lacte réalisé

II Oestracep.

Thérapeutique préalablement instituée

Actes chirurgicaux antérieurs avec références

Biopsie antérieure : Oui Non

Si oui, rappeler la référence, SVP

Pour F.C.V. et biopsie endométriale à visée hormonale :

- Date des dernières règles
- Parité
- Thérapeutique antérieure ou en cours
- Durée du cycle

- Frottis monocouche : Vagin

Exocol

Endocol

- Frottis conventionnel : CBE :

Endomètre

**LABORATOIRE DE PATHOLOGIE
DU CENTRE**

52, Boulevard Zerkouni
Tél: 0522 22 81 31 / Fax: 0522 22 30 00

[Signature]
RADIOLOGIE ANOUAL
Centre d'Imagerie & Diagnostic du Maroc
DR RADIOLOGIE ANOUAL
Centre d'Imagerie & Diagnostic du Maroc

Signature et Cachet

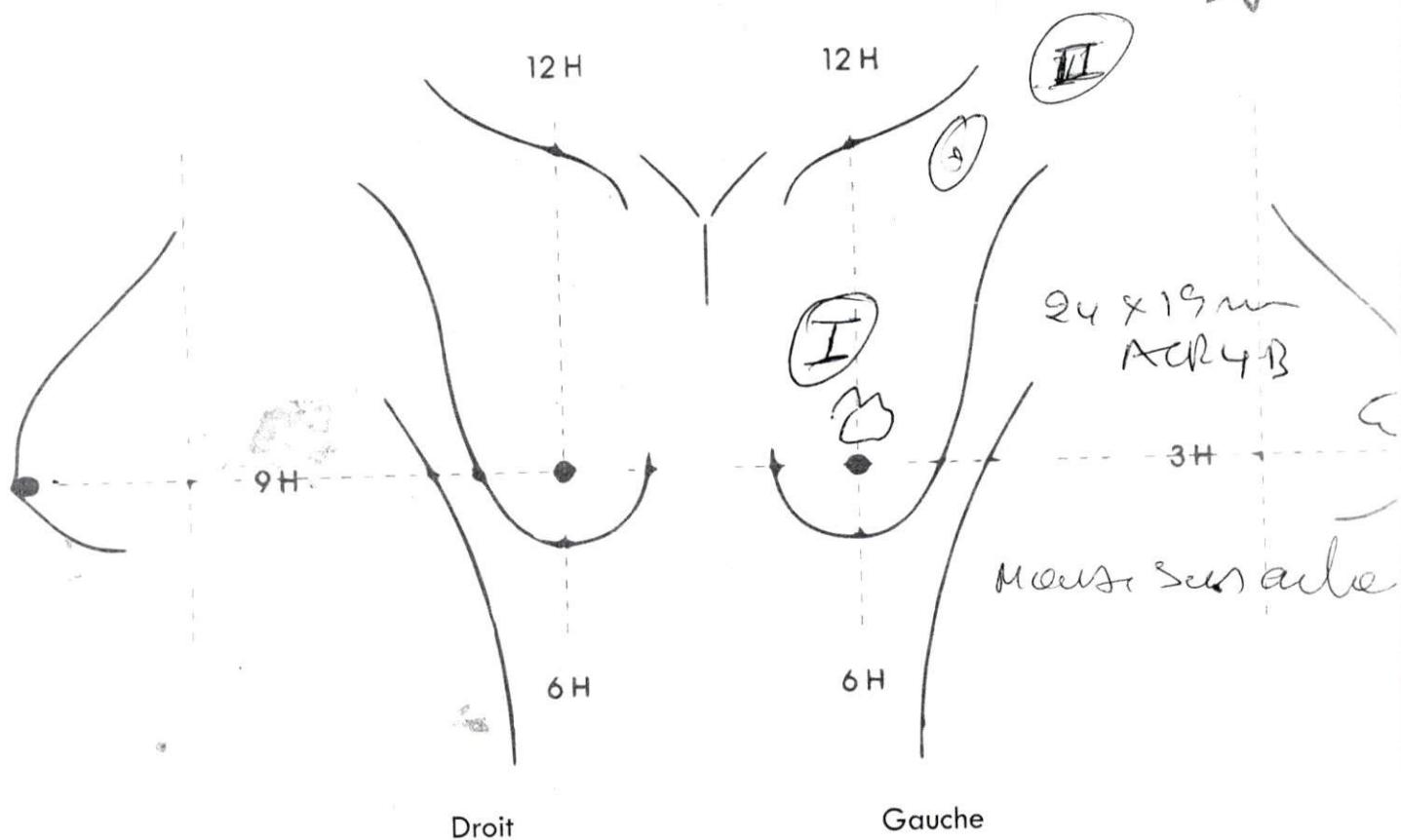
Imagerie du Sein

Mme : FAHIMA MAMOURA - 1 AUG 51

Date de Prélèvement : 23.7.2013

Radiologue : DR ZOUAOUI

Laboratoire :



Renseignements :

- (1) microkyste / echo + clig
- (2) cshs pulvér. qg Atx 11.